



Travaux chez mon ancienne conjointe

Par **Francois29**, le 14/10/2019 à 20:40

Bonjour,

J'ai donné de mon temps (week-end, vacances, et le soir après mon boulot) pour une rénoer la maison et le hangar) de mon ancienne compagnen. Elle me réclame 1.500 euro pour diverses choses. De mon côté, je peux demander une compensation pour enrichissement de bien immobilier ou pas ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le 15/10/2019 à 07:07

Bonjour,

Déjà, cette femme n'est pas, nh'a jamais été votre conjointe puisque vous n'êtes pas mariés ce qui change considérablement la donne. J'ai rectifié votre texte en conséquence.

Si vous avez des preuves de ce que vous avancez, oui, vous pourrez demander compensation.

Par **Tisuisse**, le 15/10/2019 à 07:07

Bonjour,

Déjà, cette femme n'est pas, nh'a jamais été votre conjointe puisque vous n'êtes pas mariés ce qui change considérablement la donne. J'ai rectifié votre texte en conséquence.

Si vous avez des preuves de ce que vous avancez, oui, vous pourrez demander compensation.